



Communiqué de presse conjoint

La Refondation réaffirme sa position : la baisse du prix de l'internet doit profiter directement à la population.

Les récents événements, particulièrement médiatiques, ont remis au premier plan une préoccupation majeure pour des millions de Malgaches : l'accès à un service numérique abordable. À la suite de cette émission, les opérateurs, réunis au sein du GTM, ont publié un communiqué pour défendre leurs propositions.

Face aux enjeux économiques, sociaux et éducatifs soulevés, le Gouvernement de la Refondation estime nécessaire d'apporter des clarifications, afin que la population dispose d'une information juste et complète.

Depuis l'ouverture des discussions, les ministères signataires ont demandé **des baisses réelles, simples et visibles, applicables immédiatement** sur les forfaits que les Malgaches utilisent au quotidien. Cette position est portée conjointement par le MNDPT, le MCC et le MEF ; l'objectif commun étant de : **garantir un accès équitable au numérique et protéger le pouvoir d'achat des citoyens.**

Or, les opérateurs ne proposent aujourd'hui que trois petites offres conditionnées et temporaires :

- 1,1 Go à 3 000 Ar
- 2,5 Go à 5 000 Ar
- 5,5 Go à 10 000 Ar

Ces offres n'ont rien d'une baisse structurelle. Elles ne garantissent aucune réduction durable, et pour certaines, imposent l'usage du mobile money. Elles ne concernent pas

non plus, ni les forfaits majeurs ni les usages essentiels : éducation, recherche, information, services administratifs et financiers.

L'un des points les plus sensibles est l'écart de prix entre les petits consommateurs — les plus modestes — et les gros volumes achetés par les foyers les plus aisés.

Aujourd'hui, **les ménages à faibles revenus paient l'internet beaucoup plus cher que les plus riches :**

- Pour un Malgache qui n'a que 500 Ar par jour à consacrer à la connexion, **1 Go lui revient à 5 000 Ar.**
- Pour une personne capable d'acheter un forfait de 200 000 Ar, **1 Go lui revient à seulement 2 000 Ar.**

Cette situation est injuste et socialement intenable. Elle pénalise les jeunes, les familles modestes, les ruraux — précisément ceux que le numérique devrait aider à sortir de la précarité. Le Gouvernement de la Refondation ne peut cautionner un système où les plus pauvres paient l'internet plus du double du prix payé par les plus aisés.

En contrepartie de ces trois petites offres, les opérateurs réclament l'effacement immédiat de plusieurs taxes structurantes du secteur, un avantage considérable qui leur profiterait directement — sans aucune garantie pour les consommateurs. Ils souhaitent en outre que ces suppressions soient intégrées dans la Loi de Finances alors même qu'elle vient d'être adoptée. Cette pression exercée pour modifier, à la dernière minute, les règles fiscales du pays est **inacceptable**. Les opérateurs affirment que ces suppressions n'auraient aucun impact sur les recettes publiques. Il s'agit de déclarations reposant sur leurs propres calculs. **L'État ne peut inscrire sa politique budgétaire sur des projections d'intérêts privés.**

Notre position est constante :

- *La baisse des prix doit être réelle, immédiate et sans condition.*
- *Aucun avantage fiscal ne sera accordé en échange de gestes limités et ponctuels.*

- *L'intérêt général prime sur toute revendication sectorielle.*

Le Gouvernement de la Refondation prépare par ailleurs plusieurs décrets pour encadrer les pratiques commerciales, protéger les consommateurs, et mettre fin aux obstacles artificiels qui freinent l'accès au numérique.

La situation est claire : **les Malgaches veulent une vraie baisse des prix et l'État ne laissera pas les opérateurs décider du rythme du progrès numérique du pays.**

Pour conclure, rappelons une vérité simple : depuis des années, les opérateurs engrangent des bénéfices colossaux sur le dos des Malgaches, qui n'ont cessé de payer leurs services au prix fort. Vous avez bâti votre réussite grâce à eux ; il est temps de leur rendre ce qu'ils vous ont permis de construire. Les Malgaches exigent un effort réel, immédiat et sans condition ; et le Gouvernement de la Refondation ne vous laissera pas vous décharger de cette responsabilité sur l'État.

Si les opérateurs refusent encore de répondre à la demande populaire, l'État agira — par l'ouverture de la concurrence, par la loi, et par toutes les dispositions nécessaires pour défendre le peuple malgache.